L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI 30 JUIN 1881.

SPECTACLES BALS, &c

6 ... JOURS ... 6
TOURNOI DE MARCHE
—AU—
FORT ESPAGNOL,
—Commençant—
Mardi, 28 Juin, à 9 h. du soir, 1881.
LA PLUS GRANDE MARCHEUSE DU MONDE,
Mme. DuPree!
Et 3 hommes choisis de la ville,
MM. BOWMAN, MILLER ET PATTERSON
Pour une bourse de
$1,000.

Les conditions du tournoi sont que Mme DUPREE devra marcher pendant 144 heures consécutives, et ses compétiteurs 48 heures consécutives chacun. Pour gagner le prix, Mme DuPree devra l'emporter sur les heures combinées de ses compétiteurs. 26 juin—6t

SOUTHERN YACHT CLUB.
Course Annuelle pour la Coupe.
Mardi, 28 Juin 1881.
Grande Régate entre États.
Jeudi, 30 Juin 1881.
PRIX.......$1,500
Juges.
Marqueurs du temps.
Comité de Réception.
WRIGHT SCHAUMBURG, Chairman:
Hugh W. Brown, Thomas Hanna,
John M. Pollock, W. B. Stauffer,
Arthur Mendes, Frank T. Howard,
John S. Boland, Frank Kennedy,
W. A. Peale, George A. Williams,
Jas. Miltenberger, Bertrand Beer,
L. E. Ouma, Charles Smith,
Geo. Pitot, James Rea,
Wm. Walsh, Thomas Bralatour.
Le dernier coup de canon sera tiré à l'arrivée du train de 1:30. A. H. HARRIS,
26 juin—au 30. Secrétaire.

Fort Espagnol.

Grand Concert Promenade,
TOUS LES SOIRS,
Par l'Orchestre du
FORT ESPAGNOL.

W. Borchert..........Chef d'Orchestre
E. Gewert..........Solo de Cornet
G. D'Aquin..........Solo de Flûte
O. Jahn..........Solo de Clarinette
Prof. Weifenbach.......Tambour-Major
Exécutent sur 16 tambours.

Ne manquez pas de visiter le Département Zoologique et autres nombreux amusements du Fort.

G.RATIS.
Le Fort Espagnol est éclairé à la lumière électrique.

Prenez les chars des rues Canal et Bassin. Les trains partent à de courts intervalles toutes les après-midi.
50 Billets d'excursion $3,50.
Billets aller et retour 20 cts.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
Enfants au-dessous de 5 ans, gratis.
Achetez vos billets aux bureaux avant d'entrer dans les chars. Les personnes payant leurs billets sur le train feront attention d'obtenir un billet, ou morceau de billet du conducteur pour chaque billet payé.
Le dernier train part du Lac à 11 P. M.
10 juin—

WEST END.

GRAND CONCERT
Tous les soirs par le fameux orchestre du
Professeur MOSES,
William Bickel ....cornettiste-soliste
Illumination électrique.
Concert en matinée tous les samedis, à midi.
On pourra se procurer des trains spéciaux, à des prix raisonnables, pourvu qu'on les retienne trois heures d'avance.
Des trains partent des rues Canal et Carondelet à 6 heures et quart du matin, à 7 heures du matin et à chaque heure jusqu'à 3 heures de l'après midi, alors, les trains partiront toutes les demi-heures jusqu'à 5 heures du soir et ensuite toutes les 20 minutes.
Le dernier train de la ville partira à 10 heures et quart du soir.
Le dernier train de West End partira à 11 heures et demie du soir.
Les Dimanches les trains de après-midi partiront tous les quarts d'heure.
15 cents seulement pour toute la course, aller et venir.
1er mai— C. R. EVANS, Surintendant.

Douzième Festival Annuel
—DU—
4 JUILLET.
Grande Exhibition Pyrotechnique
FESTIVAL et BAL à prix donné par
L'Association de Bienfaisance des Commis de la Louisiane.
—AUX—
FAIR GROUNDS,
LUNDI, 4 juillet 1881.
—Liste des prix.—

1. Belle montre en or à remontoir pour homme. 2. Service à thé et plateau en argent. 3. Boite à bijoux en argent. 4. Bague en diamant solitaire. 5. Collier en or. 6. Panier à gâteaux en argent. 7. Service à thé Chinois d'ornement. 8. Service à crème en argent. 9. Belle montre en or à remontoir pour dame. 10. Pot à eau en argent sur anse. 11. Chaîne de montre en or massif pour homme. 12. Huilier en argent. 13. Beurrier en argent. 14. Montre à clef en or pour dame. 15. Salière et poivrier en argent. 16. Grande boite de bijoux en argent. 17. Pot à eau en argent. 18. Joli service à thé en porcelaine—44 pièces à bordure dorée. 19. Jeu de flacons à eau de Cologne. 20. Vase à fruits en argent. 21. Vase à noix en argent. 22. Porte-bijoux en argent. 23. Six chemises évaluées à $30 faites sur commande par J. C. Smith, 22 rue St-Charles.

Le plus grand feu d'artifice qui se sera jamais vu ici.

Les dames seront admises sur invitation seulement. On peut se procurer des invitations en s'adressant à tout membre de l'Association ou par la boite de la poste 2736. Les prix sont exposés chez Danziger 131 rue du Canal. Entrée 50 cents. 5 juin—1m—DMeV

Cure de la Névralgie
(Crescent.)

REMÈDE composé exclusivement de végétaux et parfaitement inoffensif. Guérit: Névralgie, Rhumatisme, Goutte, Migraine, Mal de Cœur, Lassitude ou Enflure des membres du corps et toutes les Maladies Inflammatoires. Nous publions ci-après quelques-uns des certificats que nous avons reçus:—Eastabuchie, Miss., 5 janv. 1881.—Le présent est pour certifier que j'ai fait usage dans ma famille du "Clement's Neuralgia Cure" et que je le considère un remède des plus efficaces.—R. J. Catching, maître de poste.—Gallman, Miss., 31 mars 1881.—M. T. D. Clement: Le présent est pour certifier que je souffrais, comme m'en avait informé mon médecin de famille, d'une névralgie des reins, et mon médecin me considérait mort. Deux autres médecins furent appelés pour me faire une incision, mais avant le jour fixé pour l'opération, je reçus une bouteille de votre "Neuralgia Cure" qui me guérit entièrement. On peut m'écrire à cet effet. Je jurerai de l'exactitude de ce qui précède. Respectueusement, John Coar.—De la Nlle-Orléans, les suivants: Mme A. Snow, 73 rue Claiborne, côté Sud, guérie immédiatement de la névralgie après 40 ans de maladie.—Bernard Hang, coin des rues Commune et Claiborne, guéri des internes et de graves contusions.—Prix $1.00 la bouteille.—Préparé par
CLEMENT & WOOD.
163 rue de la Commune, N. O., Lne.
Escompte libéral aux marchands.—A vendre par CHS. U. GAUDET, coin des rues Remparts et St-Louis. 11 juin—6m D.M.J

LA MERVEILLE DU MONDE:
Le Destructeur de Vermine
DU PROF. HERMAN,
Maintenant connu du monde entier,
qui est reconnu comme étant bien supérieur à tout ce qui a été découvert jusqu'ici pour tuer les rats, les souris, les fourmis, les punaises, les puces, les blattes, les mites, les bêtes noires, puces sur les chiens, poules, etc. et insectes sur les plantes, enfin dans les fourrures, etc. Il a été fait usage avec grand succès de cette composition depuis les insectes qui dévorent les plantes.
A VENDRE, UN PAQUET POUR 25c. OU SIX POUR $1.25.
La poudre est libre de toute odeur désagréable et se conserve dans tout climat. On peut la répandre partout sans danger; elle ne fait de mal ni aux chats ni aux chiens, qui d'ailleurs ne la touchent pas. Les fioles d'en faire usage sont indiquées sur les paquets.
Cette découverte a valu au prof. Herman une médaille d'argent aux expositions entre colonies à Victoria, en Australie. Fabrique Gravel Lane, Houndsditch, Londres, Angleterre.
C. FREDERICKSON,
Importateur et marchand de denrées en gros et en détail, 129 rue du Canal, Maison Touro, Nlle-Orléans, seul agent en Louisiane.
Avril—1an

LSL

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie n'a pas été contingent dans un État où elle été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne.,
Mardi, 12 Juillet 1881.
LE GRAND TIRAGE
MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE G.
GROS LOT:
$30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU
Mardi, 12 Juillet 1881.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000......	10,000
1 Lot de	5,000......	5,000
2 Lots de ...	2,500......	5,000
5 Lots d ...	1,000......	5,000
20 Lots d ...	500......	10,000
100 Lots d ...	100......	10,000
200 Lots de ...	50......	10,000
500 Lots de ...	20......	10,000
1,000 Lots de ...	10......	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit...	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit...	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit...	900
1,857 Lots se montant à.......	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage
du
MARDI, 12 Juillet 1881.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les États, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et données, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Agents de ... [illegible]
M. A. DAUPHIN,
Nlle-Orléans, Lne.
ou à la même personne au
No 212 Broadway, New-York

Hôtels, Sources etc.

BLADON SPRINGS.
L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1881.

DES bâteaux à vapeur portant la malle des États-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis. Malle quotidienne entre les sources et le chemin de fer par voie de Buckatunna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes maladies des reins; le scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux etc. S'adresser à
J. CONNER & Cie.,
Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala.
Billets pour les sources, aller et retour, bons pendant ... ce qu'il en soit fait usage, $17.
... D.Mar.J.

Mulberry Grove Hotel!

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir une pension bourgeoise, près de Covington, où les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs patronage trouveront tout le confort désirable. Il se trouve sur les lieux: Ombrage magnifique, site admirable, sources minérales, bains, etc. etc. Mes prix sont très modérés.
7 juin—1m. S. M. J. C. THIERY.

HOTEL LABAT,
A Abita Springs.

M. LABAT prévient ses amis et le public en général qu'il est prêt à les recevoir, et qu'il ne négligera rien pour satisfaire ses clients.
19 juin—au 31 août

PENSION FRANÇAISE
A NEW YORK,
No 15 University Place.
PAR NICOLAS BETTING.
Bonne table—Belles chambres Prix modérés. MM. les voyageurs du Sud patronnent la maison. 9 juin—3m

CULLUM SPRINGS,

A un mille à l'ouest de Bladon Springs, Ala. Ouvert aux voyageurs le 1er juin 1881. Prix: au mois, $30; à la semaine, $10.
Pour des recommandations, s'adresser à M. J. Rykoski, rue Decatur, 52, et à J. Alsina, rue Dryades, 406, N.-O. Pour plus amples informations, s'adresser à J. C. et S. C. O'HARA, Bladon Springs, Ala. 28 mai—6 s

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45; par quinze jours $25; par semaine $13. 21 mai—3m

BEERSHEBA SPRINGS
Au sommet des montagnes du Cumberland, comté de Grundy, Tennessee, à 2,250 pieds au-dessus du niveau de la mer.

CHAS. E. SMEDES & Co.,
PROPRIÉTAIRES.

CONDITIONS.

Par jour..............	$ 2.00
Par semaine..........	12.00
Par mois............	40.00

L'HOTEL sera ouvert dès le 1er juin. Les édifices, les terrains, les lits et la literie, le linge de table, etc, tout est en parfait état. Il se trouve sur les lieux des sources naturelles et des sources d'eau ferrugineuse, indépendamment de l'eau de pluie recueillie dans des citernes. Le pays est magnifique et la nature y est plus belle et plus pittoresque que dans aucune autre région.—Bains russes et bains turcs, bains chauds et froids à l'hôtel même.—Excellents chevaux, voitures neuves, à prix modérés.—Table égale à celle d'aucun autre hôtel.—Musique pendant toute la saison.—Billets de chemin de fer, aller et retour, en vente dans les principaux bureaux, et à prix réduits.—Pour tous les points du Sud, du Sud-Est, du Sud-Ouest et de l'Ouest, Beersheba est la résidence de montagne la plus rapprochée, et placée au sommet de la plus haute montagne de la chaîne du Cumberland, elle est hors d'atteinte des fièvres et du choléra.
Malle tous les jours, avec bureau télégraphique au bureau même.
M. JNO. P. MUMFORD, et le major O. D. Hickle, du City hôtel, de la Nlle-Orléans, sont nos agents.
CHAS. E. SMEDES & Co.
12 mai—3m.

DEBALLAGE DE PRINTEMPS
CHEZ
GODCHAUX,
81 et 83, RUE DU CANAL.

Lundi, 14 mars, nous déballerons plus de cinquante nouveaux genres en vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant les dernières nouveautés dans les marchandises de saison en qualités moyennes et légères. Tout l'assortiment sera le plus vaste et le plus joli que nous ayons jamais eu, et que nous invitons à venir examiner.

Notre fonds est bien assorti en vêtements Diagonal, laine, serges bleu, Tweed et Casimire, de coupe et de genres variés.

Notre assortiment de vêtements pour garçons et enfants est complet, et sera durant toute la saison.

NOUVEAUTÉS,
EN ARTICLES DE TOILETTE
ET CHAPEAUX.
LÉON GODCHAUX,
81 et 83, RUE DU CANAL.

VINCENT MICAS.
Seul Agent, aux États du Sud, pour les célèbres
SAZERAC BRANDIES,
de MM. Sazerac de Forge et Fils.
Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.

Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud. Agent pour l'Impérial de Cook et importateur général de

LIQUEURS ET VINS FINS.
14 et 16, RUE ROYALE,
—ET—
11 et 13, PASSAGE de la BOURSE.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMÉRICAIN DE PEYCHAUD.
Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER.

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et Aromatiques dont la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 3, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, si on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère, ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerées à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Anisette et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres, de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la Santé, et en beaucoup de cas peut contribuer à la rétablir.
Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.
Dr F. B. Gaudet, 153 rue Douane.
E. L. Tassy, M. D. C. Délery, D. M. P.
E. Harrison Capdeville, D. M. P.
Dan C. Holliday, M. D., 96 rue St-Charles.
Dr Faget, Aldo Chastant, M. D.
O. Huard, D. M. P. Thos. Layton, D. M. P.
N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

M. Micas a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il a renouvelé son bail pour l'Hôtel du Fort Espagnol et qu'il y tiendra son restaurant cette année, comme par le passé. ... L'ouverture se fera vers le ... avril. ... à Nouvelle-Orléans à l'époque du Carnaval, de la visiter. 20 janv—1m. Dar.J

Mme BONCHO, sage-femme, et médecin pour dames, 146 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes ... [illegible] ... Visible à toute heure. ... depuis 26 ans, elle se recommande par ... 13 fév—1 an

Biscontau Frères,
L'angle des rues Bayou et Broad.

GROCERIE, Epicerie et magasin de fourrage des meilleures qualités, ainsi que lait, grain, avoine, son et graine de coton, etc., à des prix bien réduits.
Toutes marchandises délivrées à domicile.
14 nov—1 an.

GRUNEWALD,
127 RUE DU CANAL,
Grunewald Hall, 18 Baronne St.
PIANOS
Des plus célèbres fabriques:
STEINWAY, WEBER, PLEYEL,
KNABE, FISCHER.
ORGUES
des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et un assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boites à Musique, Tabourets, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction.
Adresse:
LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
20janv.—

Le Mathushek
Droit.
LE SEUL PIANO DROIT QUI
N'EST JAMAIS DISCORD.

Depuis les cinq dernières années, les facteurs de Pianos Forte ont fait de grands efforts pour construire un Piano pouvant résister au climat sévère. Ils ont essayé de plusieurs moyens et ont fait usage (mais l'ont abandonné) de la plaque double en fer. Ils ont fait leurs boites solides avec d'immenses blocs de bois, et, nonobstant, le plus grand nombre de Pianos Droits n'ont pas donné un résultat satisfaisant pour cette raison, que les marteaux SONT TOUS PLACÉS DANS UNE PLANCHE EN BOIS fixée à la plaque en fer, planche qui, à toute variation de température, se déplacera ou enlèvera, enlevant au Piano son bon ordre et son accord.

Les Pianos Mathushek Droits,

sous ce rapport, sont faits d'une plaque épaisse de fer façonnée de manière à recevoir des casiers en bois dans lesquels les marteaux sont placés; ainsi, ces marteaux sont fixés directement à la plaque en fer et ne peuvent être mis hors d'accord par le déplacement du bois.

Des marteaux, la corde passe par une forte agrafe en cuivre vissée à une plaque en fer, puis à travers la table d'harmonie, et est adaptée à un marteau à l'autre extrémité de la plaque de fer, produisant ainsi un Piano des plus solides et des plus forts qui aient jamais été construits.

Comme ton, travail et fini général, le Mathushek Droit ne peut être surpassé; il devient d'un usage très répandu et sa popularité s'accroît continuellement.

Nous serons très obligés si vous venez voir ces Pianos. Nous acceptons aussi en échange de vieux Pianos à des prix libéraux et recevons de faibles paiements mensuels.

P. WERLEIN,
135 RUE DU CANAL.
Le premier Magasin de Pianos, Orgues, Musique et Instruments de Musique. 12mai—

Santé c'est Fortune!

TRAITEMENT DU DR. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau: un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Migraines nerveuses, Affaiblissements des facultés intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impotence, Émissions involontaires, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail, Abus de soi-même, Excès qui amènent à la misère, à la débilité et à la mort. Une boite guérira tout cas récent. Chaque boite contient le traitement d'un mois. Une piastre la boite ou six boites pour cinq piastres; envoi transmis par la malle, payé d'avance sur reçu du prix. Nous garantissons la cure de tout cas par l'usage de six boites. A chaque personne nous transmettant une commande pour six boites, faisant accompagner cette commande de la somme de cinq piastres, nous enverrons une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne résulte pas en la cure promise. Garanties données par F. FREDERICKSON, droguiste en gros et en détail, 139 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lne. Les ordres transmis par la malle seront promptement exécutés.
2 avril—1an—Dim.Mar.Jeu

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
6 juil.80—1an Nlle-Orléans.

BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction. Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.
Les ordres de la campagne seront exécutés avec le plus grand délai.
20 fév—

ANT. CARRIERE,
E. L. CARRIERE. CHAS. J. CARRIERE
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

HENRY N. SIEBRECHT.
49.....RUE ROYALE.....49
MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER, RICHES ET ÉLÉGANTS
DANS LE DERNIER GENRE.
Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.
PRIX MODÉRÉS.
21 avril—6m.

BUREAU DE PRETS.
OTTO
SCHWANER,
17.......RUE BARONNE.......17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

PRETS D'ARGENT.

LES personnes désirant emprunter de l'argent sur des DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE de tout genre, PIANOS, MEUBLES, GLACES, etc., etc., trouveront avantageux de s'adresser au "BEST'S LOAN OFFICE", rue Baronne, 43, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1838. Possédant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits offrant des avantages spéciaux dans les cas de prêts au montant désiré. ... 1an

---

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Hypolite Bebet vs. Mary Louise Meier

ANCIENNE CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 8734—maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, No 3553—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 5 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro onze, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Prieur, Johnson et Ste Anne, sur un plan dressé par Henry Moellhausen, ancien voyer, daté du neuvième jour de juin 1845 et déposé en l'étude de Lucien Hermann, alors un notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Prieur et Ste-Anne, et mesure, au pied américain, trente-huit pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Ste-Anne, trente-neuf pieds quatre pouces de largeur dans le fond, soixante-dix-huit pieds huit pouces une ligne de profondeur et façade à la rue Prieur, et soixante-dix-huit pieds onze pouces deux lignes de l'autre côté, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans exception ou réserve. Étant la même propriété acquise par le défendeur ci-dessus, par achat de Myrtle Courcelle, conformément à un acte passé pardevant Abel Dreyfous, le 8 mars 1867.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 juin, 3,10,17,24, juillet

Andrew J. Keenan vs. la veuve et les héritiers de Cornelius Ahern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3494—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 16 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, anciennement Bacchus, Polymnia, Carondelet, anciennement Apollon et le Chemin Félicité, et formant l'encoignure des rues Baronne et Chemin Félicité, et mesurant vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Baronne, cinquante-deux pieds cinq pouces de largeur dans le fond, quatre-vingt treize pieds neuf pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne qui touche au lot qui forme l'encoignure des rues Baronne et Polymnia et quatre-vingt-dix-sept pieds cinq pouces de profondeur et de face au Chemin Félicité.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une grande bâtisse en bois à deux étages, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent. Étant la même propriété que le feu Cornelius Ahern a acquise par achat de la succession de Richard Della Keenan, par acte passé par devant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 30 juin 1876.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juin—15,22,29—juil. 6,13,16.

Jno G. Parham vs Eugène Waggaman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3243—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, JEUDI, 7 juillet 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un carré d'îlet avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, et désigné par le No 24 sur un plan de Bloomingdale, et mesurant 204 pieds 9 pouces et 4 lignes de face rue St-Charles; 291 pieds 3 pouces de face rue Bente; 204 pieds 2 1/2 pouces de face rue Benjamin, et 368 pieds sur la ligne de la propriété de Berthe; et,
2° Une autre portion de terre attenante à la propriété ci-dessus décrite, dans le carré No 68, qui est borné par les rues St-Charles, Benjamin, Webster et Bloomingdale, selon un acte ou un plan annexé à un acte passé pardevant A. Barnett, notaire, le 19 avril 1871, et une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 24 novembre 1874, le dit portion de terre ayant 64 pieds 5 pouces et 2 lignes de face rue St-Charles; 60 pieds de face rue Benjamin, sur une profondeur s'étendant de l'une de ces dites rues à l'autre.
Étant la même propriété qui fut acquise par le défendeur ici, par la veuve et les héritiers de feu Samuel Barnes, par acte passé pardevant A. Hero jne, notaire, le 24 mai 1877.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qu'elle rapportera à douze mois de crédit. L'acquéreur devra fournir son billet avec caution bonne et solvable, portant intérêt à raison de huit pour cent par an du jour de la vente et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à paiement final. Le dit acquéreur aura à déduire au comptant du montant de l'enchère les frais d'annonces, de shérif, etc. y compris les honoraires d'avocat, avec la somme de ... cent cinquante piastres et ... les taxes d'État, paroisse et municipalité sur la susdite propriété, le montant n'est pas encore connu.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
21 juin—21,29—5,7 juil.

Banque des Citoyens de la Louisiane versus Mme Charles T. Ballard et mari et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3604.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Clinton, Bienville, Douane et Peters, désigné par le lot No 7 du dit îlet, conformément à un plan dressé par J. Pilié, voyer, ... jour de décembre 1833 et déposé en l'étude de Wm Christy, notaire en cette ville, dans le livre des plans No 1, folio 59, le dit lot de terre mesure (au pied américain) vingt-sept pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Peters, vingt-quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton, quatre-vingt-dix pieds dix pouces de profondeur sur la ligne supérieure traversant de la dite rue Peters à la rue Clinton, et quatre-vingt-sept pieds trois pouces de profondeur sur la ligne inférieure et traversant de la rue Peters à la rue Clinton, lesdites mesures plus ou moins. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.
Lesdites bâtisses consistent en un magasin en briques à trois étages connu par le No 37 rue Peters. Ensemble avec 93 actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane attachées, étant la même propriété qui a été acquise par feue Mme Emilie Breaux, à la suite d'une vente à partage faite entre les héritiers de feu Samuel Locke, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 30 jour de janvier 1869.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: L'acquéreur devra fournir un billet d'action de quatre cent quatre-vingt piastres payable le 1er novembre 1881 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le reste comptant. Le billet d'action ainsi fourni devra être garanti par un acte hypothécaire passé par Mme Emilie Breaux en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, pardevant F. Grima, notaire, le 10 mars 1869 et avec l'acte du shérif dans cette affaire.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 juin—9, 16, 23, 30, juillet 7, 12.

Richard Lloyd versus Charles H. Chase.

ANCIENNE QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,849, maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3617—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Peters anciennement Nouvelle-Levée, Tchoupitoulas, Race et Orange, désigné par le No Six sur un plan dressé par A. DeArmas, en date du 3 mai 1859 et déposé en l'étude de A. Doriocourt, notaire en cette ville, et mesurant soixante-douze pieds trois pouces et quatre lignes de face rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, cent cinquante-quatre pieds de face à la rue Orange, cent quarante-cinq pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne du fond qui la divise du lot No Cinq, et trente six pieds six pouces et une ligne dans le fond.
Étant la même propriété que le défendeur a acquise par un acte d'achat de W. C. Lipscomb, passé pardevant P. C. Cuvillier, notaire, le 29 mai 1872, enregistré au bureau de transfert, livre 100, folio 482.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juin—9,16,23,30—7,12 juil.

Mme Marie N. Vallejo et mari, versus Joseph Tracy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3513.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain morceau ou portion de terre, situé sur le chemin Gentilly en cette ville, mesurant plus ou moins six arpents et quatorze toises de face sur le dit chemin Gentilly, sur une profondeur de vingt arpents, et mesure dans le fond sept arpents et quinze toises conformément à un plan de A. d'Hémécourt, voyer, décrit et mentionné dans l'acte de vente passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 21 octobre 1854. Ensemble avec tous les droits, réclamations, demandes et actions que le dit défendeur peut avoir acquis contre la ville de la Nouvelle-Orléans, pour des appropriations illégales, par la dite corporation d'une portion de terre sur la dite ferme ou morceau de terre, pour le creusement d'un canal à travers le dit terrain et pour tous les dommages causés à la dite propriété résultant de la dite excavation.
Étant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Marie Nicoletta Vallere, par acte passé pardevant W. J. Castell, notaire en cette ville, le 29 novembre 1879.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 juin—11 18 25, juillet 2 9 12

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par les présentes que le 14me jour de mars 1881, jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes suivants, savoir: Margaret Troy, femme de George F. Harden, contre son mari—No 1252.—Sur motion de Chas. S. Rice, avocat de la demanderesse, et après avoir produit en cour la preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse la loi et les témoignages étant en sa faveur, il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut entré le 17me jour de décembre 1880 soit maintenant confirmé et rendu final, et, conséquemment, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Margaret Troy, femme de George F. Harden, et contre le défendeur George F. Harden, son mari, avec dépens, décidant qu'elle soit séparée de biens de son dit mari et autorisée à diriger ses biens distincts ainsi que de les gérer. Jugement rendu le 14 mars 1881 et signé le 16 mars 1881.
W. T. HOUSTON, juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce 16me jour de juin de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-un.
E. A. LUMINAIS, député-greffier.
16juin—16, 30 juin—15 juillet

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Succession de Susan Darcy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 3416—En vertu d'un ordre de vente en date du 30 mai 1881, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 5 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poète, Grands Hommes (ou Dauphine), Espagne (ou Craps (ou Bourgogne), formant l'encoignure des rues Poète et Grands Hommes (ou Dauphine), et ayant trente pieds de face à la rue Grands-Hommes (ou Dauphine) sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds et façade à la rue Poète entre lignes parallèles (le tout au pied français). Le dit morceau ou portion de terre est formé d'une partie du lot numéro cent quatre-vingt-dix sur un plan du faubourg Marigny, déposé en l'étude de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, avantages et dépendances qui y appartiennent.
Laquelle propriété a été acquise par achat de George Brewer de cette ville, conformément à un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, le 27 juin 1871, enregistré dans le bureau de transfert dans le livre 99, folio 640.
2° Une certaine portion de terre, située dans le 3me District de cette ville, commençant à une distance de trente pieds de face à l'encoignure de la rue Poète et ayant quinze pieds de face à la rue Grands-Hommes ou Dauphine sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes parallèles, le tout au pied américain. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans aucune exception ou réserve. Laquelle propriété a été acquise par achat de James Brown, de cette ville, conformément à un plan pardevant Onésiphore Drouet, notaire, le 18me jour de mai 1868, enregistré au bureau de transfert, livre 95, folio 90, et
Un certain lot de terre dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Grands-Hommes, Craps, Espagne et Poète, mesurant quinze pieds de face à la rue Grands-Hommes, maintenant Dauphine, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes parallèles, mesure française. Le dit lot commence à une distance de quarante cinq pieds de face de l'encoignure de la rue Poète; ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, laquelle propriété a été acquise par achat de Wm. Massey, de Philadelphie, Pa., conformément à un acte pardevant Edward G. Gottschalk, notaire, le 27me jour d'avril 1870, enregistré au bureau de transfert, dans le livre 96, folio 627.
3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Grands-Hommes, Poète, Espagne et Craps, commençant à une distance de soixante pieds de l'encoignure de la rue Poète, et mesurant trente pieds de face à la rue Grands-Hommes sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes parallèles, le tout au pied français, laquelle propriété a été acquise par achat de John Peter Kelley et John Williams Florence Gardiner, tous deux de cette ville, conformément à un acte passé pardevant A. Ducatel, notaire, le 6me jour du mois d'octobre 1870, enregistré au bureau de transfert dans le livre 98, folio 190. Le dit lot est formé d'une partie du lot No 189, sur le plan original du dit faubourg Marigny.
4° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro cinq de l'îlet No 104, sur un plan particulier annexé à un acte passé le 10me jour d'octobre 1837 pardevant Théodore Seghers, notaire en cette ville.
Le dit lot mesure, au pied américain, trente-deux pieds de face à la rue Espagne, entre les rues Morales et Bons Enfants, sur une profondeur de cent dix-sept pieds.
Le dit lot est composé de trente-et-un pieds de face du lot No 10 et un pied de face du lot No 9, du plan particulier fait par Joseph Pilié, le 13me jour d'avril 1834, et annexé à un acte passé le 19me jour de décembre 1834, pardevant le dit notaire Seghers. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sans réserve. Laquelle propriété a été acquise par achat de Miles Marguerite Sophie Dreduse et de Julie Félicité Elisa Deudonne de cette ville, conformément à un acte passé pardevant Onésiphore Drouet, le 19me jour de mars 1869, enregistré au bureau de Transfert, livre 96, folio 73.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
2 juin 2,9,16,23,30 5 juil

André Bordenave, Jr., Exr. Test., vs. Mme Frederick Mme Marcellite Philipp veuve de Frederick Charles.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3290—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 2 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre, en cette ville, désigné sur un plan détaillé fait par J. A. Bourgeois, voyer de la ville en la 1re municipalité, par le No six du carré No 9 borné par les rues Derbigny, Roman, Kerlerec et Columbus, mesurant (au pied américain) trente-un pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Derbigny, sur cent vingt-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les améliorations qui s'y trouvent, acheté par la défenderesse, le 1er juil et 1853, de Mme A. Grogoire, par acte pardevant E. E. Lorsche, notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31mai—31 juin 7 14 21 28 juil 2

Wm. Barber vs. Mary Ann Bergin

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 3032—En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le 2me District de cette ville, SAMEDI, 2 juillet 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:
Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et appartenances, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Gravier, Baronne et Dryades, et désigné par le No 2 sur un plan particulier dressé par J. Pilié, voyer, en date du 18 janvier 1844 et annexé à un acte ... notaire, ... dans l'acte de la dite vente ... le dit lot mesure ... pieds de face ... de profondeur ... au moins, et les ... à la rue Clinton ... quarante-huit pieds ... (149, 0, 2) de profondeur sur la ligne ... (148, 1, 2) sur l'autre côté la plus près de la rue Baronne, ... sur une largeur dans le fond de quarante-sept pieds quatre pouces et deux lignes (47, 4, 2).
Étant la même propriété que la défenderesse a acquise par acte du ... juin 1876, par acte passé pardevant Charles Stringer, notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31 mai—31, juin 7,14,21,28—juillet 2.

New Orleans Homestead Association vs. Thomas Kelly.

ANCIENNE QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 44,903 maintenant transférée à la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 3719.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 23 juillet 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro cinq de l'îlet numéro cent cinquante-huit, qui est compris entre les rues Première, Deuxième, Liberté, anciennement St-André et St-David, conformément à deux plans, un dressé par C. A. Hedin, anciennement voyer, en date du 1er de mai 1851 et annexé pour référence à un acte par devant E. L. Lewis, anciennement notaire en cette ville, le deuxième jour de mai 1851 et sur un autre plan déposé en l'étude de E. G. Gottschalk, anciennement notaire en cette ville, comme plan numéro vingt-huit, conformément au dit plan le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles (au pied américain). Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou qui ont pu être faites, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent.
Étant la même propriété que le défendeur a acquise par achat de Henry Meyer par acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire en cette ville, le 25ème jour d'août 1866.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juin—21,28—5,12,19,23 juil

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Eliza Higgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3789—Division—Attendu que Mary Emma Hand a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Eliza Higgins, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
30 juin—30, juil 5, 9.

Succession de Charles Louis Crozat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3704 Division—Attendu que Pierre Crozat a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Charles Louis Crozat, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
21 juin—21 28 juil

Succession de Catherine Noonan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3758—Division A—Attendu que P. R. Wilts, Administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Catherine Noonan, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
26 juin—26,30,5 juillet

Succession de H. Buys.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 3797—Division A—Attendu que P. R. Wilts, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu H. Buys, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
26 juin—26,30,5 juil

Succession de Clara Cécilia Dubet, veuve de Robert Wallace Boyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 147—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le quatrième compte provisoire présenté par François Dutreuge Seghers, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
25juin—21,26,30.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Habitation Oak Point, etc., dans la Paroisse Plaquemines à l'encan.
Mme C. B. Graham vs. Oak Point Sugar Company.
No 3205—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—MARDI, le 26 juillet 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 juin 1881, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—
Le tout et particulièrement cette certaine habitation ou morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, moulin à sucre, machines, appareils et installations, mulets et autres animaux, outils aratoires et articles de propriété personnelle sur ou attachés à la dite habitation, et qui sont au service de l'exploitation de cette habitation, située dans la paroisse Plaquemines, en cet État, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à une distance d'à peu près 22 milles au bas de la ville, et mesurant, plus ou moins, 25 arpents de face au fleuve Mississipi sur la profondeur usuelle de 40 arpents.
Ensemble avec les doubles concessions dans le fond, étant borné du côté du haut par la terre anciennement appartenant à Lavergne ou Sarpy et connue comme le Concord Place et par le côté du bas par la terre appartenant à S. W. Sawyer, laquelle dite habitation est composée de plusieurs morceaux de terre, marqués De Blanc, Mme John Kelly et J. W. Davis, sur un plan du même et le morceau de terre y touchant, appartenant comme il est dit ci-dessus à S. W. Sawyer, fait par C. W. Lewis, voyer de paroisse de la dite paroisse de Plaquemines, en date du 29 juillet 1876 et annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, notaire, le 2 août 1876.
2° Tous les droits, titres et intérêts de la dite Oak Point Sugar Company dans et au bail ou le droit d'emploi, du 1er janvier 1877 jusqu'au 1er janvier 1886, avec le privilège de renouveler, un morceau de terre connu comme le Lilly Plantation, comprenant le quart inférieur anciennement connu comme le Concord Place, à peu près à vingt deux milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans, adjacent au Oak Point Place, et mesurant quatre arpents trois quarts de face au fleuve Mississipi sur quatre-vingt arpents de profondeur, sous un instrument de bail à la date ——, par lequel la dite compagnie s'engage à payer un loyer annuel de $600, payable en deux versements égaux le 3 janvier et le 15 décembre de chaque année, et lequel loyer l'acquéreur devra assumer.
Conditions de la vente—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs, avec 8 pour cent d'intérêt, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec toutes les clauses usuelles et les conditions.
Actes de ventes aux frais des acquéreurs, pardevant ——, notaire.
26 juin—2,9,17,26 juil

PAR B. ONORATO.

La moitié de l'intérêt indivis dans la résidence No 775 rue Remparts, à l'encan.
Succession de Mme Elizabeth Flicker.
No 3663—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, le 30 juillet 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 29 juillet 1881.
La moitié de l'intérêt indivis du défunt dans un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Clouet, St-Claude et St-Louis, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Rempart sur une profondeur de 255 pieds et 8 pouces.
Conditions—Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30juin—30—9,16,23,30juil.

PROPRIÉTÉ DE VALEUR SUR LE CHEMIN de Gentilly, Troisième District.
Gotlieb Moultre et als. vs. les héritiers de Christian Moultre et Adam Jung et als.
Vente en partage.
No 3380, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 16 juillet 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le 4 et signé du 9 juin 1881, la propriété suivante ci-dessous décrite, à savoir:
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans cette partie appelée Gentilly, désignés par les Nos 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20 compris entre l'Avenue St Bernard De Saix, Chemin de Gentilly et les rues Nelson et Rosière et mesurés au pied américain comme suit les lots Nos 12, 13, 14, 15 et 16 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Nelson, sur 100 pieds de profondeur; le lot No 16 formant le coin des rues Nelson et Rosière et les lots Nos 17, 18, 19 et 20 se touchent et mesurent chacun 32 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Nelson, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—La moitié comptant et le reste à un crédit d'un an pour billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et en cas de procès l'acquéreur paiera 5 0/0 honoraires d'avocat sur le montant du litige. L'acquéreur aura à payer en sus de son enchère, toutes les taxes dues et payables en 1881; l'acquéreur devra payer au moment de la vente 10 pour cent sur le montant de son enchère.
Acte de vente pardevant William H. Seymour, notaire, No 179 rue Douane, aux frais des acquéreurs. 11 juin—11,18,25, juillet 2,9,16

Propriété No 164 rue St-Denis, entre Sixième et Washington.
Succession de John H. May.
No 3086—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 16 juillet 1881, à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 13 juin 1881, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre situé dans le faubourg Livaudais désigné par le No 7 de l'îlet No 135, le dit lot mesure au pied anglais: 30 pieds de face à la rue St-Denis, entre Sixième et Washington, sur une profondeur de 135 pieds. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera en sus de son adjudication toutes les taxes payables en 1881, et paiera au comptant 10 0/0 sur le prix de l'adjudication au moment de la vente.
Acte de vente pardevant E. Bezou, notaire, aux frais de l'acquéreur.
15 juin—15 25, juillet 2 9 16

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Grande vente de spéculation.
Trente et un îlets de terre
et
Quatre lots de terre avec maison cottage
Dans le Sixième District.
En bon état de culture.
Bien égouté et entouré.
Une chance rare pour une bonne spéculation.
Vente par ordre de cour pour payer des dettes.
Succession de Mme Nancy Anne Carnes.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Dossier No 1212.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 23 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, daté du 14 juin 1881, dans l'affaire de la succession de Mme Nancy Anne Carnes, décédée, dossier No 1212, il sera vendu:
Les îlets de terre ci-après décrite situés dans le Sixième District de cette ville, à savoir:
1° Ilet No 98 borné par les rues Soniat, Acadia et Clara et la ligne inférieure de Rickerville.
2° Ilet No 99 borné par les rues Soniat, Acadia, Clara et Robert.
3° Ilet No 100 borné par les rues Acadia, Clara, Robert et Upper Line.
4° Ilet No 101 borné par les rues Clara, Robert, Willow et Upper Line.
5° Ilet No 102 borné par les rues Soniat, Willow, Clara et Robert.
6° Ilet No 103 borné par les rues Soniat, Willow et Clara et la ligne de Rickerville.
7° Ilet No 104 borné par les rues Soniat, Willow et Cucula et la ligne de Rickerville.
8° Ilet No 105 borné par les rues Soniat, Willow, Cucula et Robert.
9° Ilet No 106 borné par les rues Upper Line, Willow, Cucula et Robert.
10° Ilet No 107 borné par les rues Upper Line, Claiborne, Cucula et Robert.
11° Ilet No 108 borné par les rues Soniat, Claiborne, Cucula et Robert.
12° Ilet No 109 borné par les rues Soniat, Story et Cucula et la ligne de Rickerville.
13° Ilet No 110 borné par les rues Soniat, Story, Claiborne et la ligne de Rickerville.
14° Ilet No 111 borné par les rues Robert, Barrett et Claiborne et la ligne de Rickerville.
15° Ilet No 112 borné par les rues Robert, Barrett, Claiborne et Upper Line.
16° Ilet No 113 borné par les rues Robert, Barrett, Peeten et Upper Line.
17° Ilet No 114 borné par les rues Robert, Barrett et Peeten et la ligne de Rickerville.
18° Ilet No 115 borné par les rues Robert, Burthe, Peters et Rickerville Line.
19° Ilet No 116 borné par les rues Robert, Burke, Peters et Upper Line.
20° Ilet No 117 borné par les rues Robert, Burke, Hodge et Upper Line.
21° Ilet No 118 borné par les rues Robert, Burke, Hodge et Rickerville Line.
22° Ilet No 119 borné par les Robert, Burthe, Hodge et Rickerville Line.
23° Ilet No 120 borné par les rues Robert, Burthe, Hodge et Upper Line.
24° Ilet No 121 borné par les rues Robert, Burthe, Hopkins et Upper Line.
25° Ilet No 122 borné par les rues Robert, Burthe, Hopkins et Rickerville Line.
26° Ilet No 123 borné par les rues Robert, Mistura, Hopkins et Rickerville Line.
27° Ilet No 124 borné par les rues Robert, Mistura, York et Upperline.
28° Ilet No 125 borné par les rues Robert, Mistura, York et Upperline.
29° Ilet No 126 borné par les rues Robert, Mistura, York et Rickerville Line.
30° Ilet No 127, borné par les rues Robert, York et la limite inférieure de Rickerville.
31° Ilet No 128 ayant 180 pieds de face rue York, 96 de face rue Robert, sur une profondeur de 206 pieds sur la limite inférieure, moins un morceau de terre exproprié pour en faire un canal de drainage.
32° Quatre terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 5, 6, 7 et 8 et sont contigus les uns aux autres, et mesurent comme suit, à savoir:
Les lots 5 et 6 mesurent chacun 32 pieds. Le lot No 7, 31 pieds, et le lot No 8 30 pieds de face chacun rue Soniat sur une profondeur de 101 pieds chacun, le lot No 8 formant le coin des rues Soniat et Robert, l'îlet borné par les rues Soniat et Perrier.
Les améliorations consistent en une maison cottage en bois avec six chambres, citernes, etc.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 à payer comptant sur les lieux pour assurer la vente.
Les actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, No 120 rue de la Commune, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en 1881.
11juin—26—juillet 3,10 17 23

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de John H. Smith.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No ...

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, 23 juillet 1881, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 15 juin 1881, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Congrès, Royale ou Casacalvo et Dauphine ou Grands-Hommes, désignés par les lettres A et D sur un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, en date du 10 juin 1873 enregistré dans la procédure de la dite succession.
Le lot A mesure, selon le dit plan, 35 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.
Le lot D mesure, selon le dit plan, 36 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 98 pieds 9 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix de l'adjudication, et feront un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication sur les lieux.
Actes de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.
18juin—18,25—2,9,16,23.

ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District, dans le voisinage du Marché Deuxième, de l'église St François et des Écoles publiques.
Un terrain de choix pour bâtir dans le Premier District, près du Nouveau Canal.
Mr et Mme James Wilder et als. vs. John F. Goebel et als.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 2875.
Vente pour effectuer un partage entre les héritiers.

PAR J. V GOURDAIN, Encanteur—Bureaux No 56 rue Royale—SAMEDI, le 9 juillet 1881, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane en cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 17 mai 1881, et signé le 21 mai 1881 de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Deuxième, St Patrick, Première et St David, mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 126 pieds 5 pouces, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une maison en bois à deux étages, ayant quatre chambres, galerie, cuve, hangar, puits, lieux d'aisance.
2° Trois certains lots de terre situés dans l'îlet ci-dessus décrit, désignés par les lettres B, C et D, mesurant chacun 31 pieds 8 pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 94 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Le lot D forme l'encoignure des rues St Patrick et Deuxième. Les tuyaux du gaz sont sur la rue Deuxième, en face de la propriété ci-dessus décrite.
3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre E, situé dans l'îlet ci-dessus décrit, mesurant 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St Patrick sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une maison cottage double couverte en ardoises, ayant 3 chambres sur chaque côté, cuve, lieux d'aisance, etc.
4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Laurent et Dryades désigné par le No 20 sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, en date de juin 1846, déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire et mesurant 30 pieds de face à la rue Dryades sur 126 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, au pied américain. Les améliorations comprennent un cottage en bois à deux corps de logis retiré du trottoir contenant 2 chambres de chaque côté et 1 chambre de chaque côté dans les mansardes, cuisine, cuve, etc. Immédiatement au devant de la maison se trouve un hangar qui appartient au locataire actuel et qu'il enlèvera.
5° Un certain lot de terre ensemble avec les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Poydras, Miro et Lafayette, désigné comme le lot No 2, mesurant 32 pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Lafayette, 43 pieds 1 pouce de face à la rue Poydras, 117 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne attenant au lot No 1 et 114 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur le côté attenant au lot No 3, le tout au pied américain. Le dit lot de terre traverse de la rue Lafayette à la rue Poydras.
Conditions: comptant.
L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1881 en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication sera requis au moment de la vente.
Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 juin—4, 11,18,25—2,9juil.

PAR C. E. GIRARDEY.

ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété de choix dans le quatrième ou dans le district des jardins, formant l'angle des rues St-Charles et St-André, avec de grands terrains et embellissements champêtres.
Succession de R. H. Bayley—No 25,273.
Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureau No 21 rue du Camp—JEUDI, 7 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, par ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 29 mars 1880 et rendu dans la dite succession, la propriété décrite suivante, savoir:
Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Carondelet, St André et Joséphine, désignée par le No 1 sur un plan annexé à un acte de vente par Thomas McKnight à H. Blakner, passé pardevant P. C. Cuvillier, ex-notaire en cette ville, le 2 avril 1868. La dite portion de terre forme l'angle supérieur des rues St-Charles et St-André. Elle mesure 74 pieds 4 pouces de face à la rue St Charles, environ 65 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur sur la partie du fond, sur 173 pieds de profondeur et de façade à la rue St-André.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui lui appartiennent, comprenant un cottage substantiellement construit en briques et ardoises, muni, retiré de la banquette sur un plateau élevé, avec une large verandah en fer et contenant un vestibule central, deux salons, salle à dîner et des chambres à coucher, et entre un attique fini et de grandes chambres divisées en cuisine et chambres à coucher.
La façade de la propriété a un beau jardin d'ornement, et elle est ombragée par les plus beaux magnolias et d'autres arbres toujours verts elle est bordée d'une riche barrière en fer, qui lui donne l'apparence d'une solidité et d'un confort que rien ne peut surpasser dans aucune autre résidence.
Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acheteur, et à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur portant la clause usuelle de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement final. 5 pour cent pour frais d'avocat dans le cas où il faudrait poursuivre pour la collection; les bâtisses devront être assurées et le transfert de la police au porteur des billets, et l'acheteur devant payer les taxes dues et exigibles en 1880, pardessus le prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant du prix sera requis au moment de la vente.
Actes de vente aux frais de l'acheteur devant le notaire désigné par les exécuteurs.
5 juin—5, 11,18, 25, juil 2,7.

PAR GEO. PEARSON,

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente positive de propriétés de prix, offertes à l'encan,
Et situées dans le Septième District, ancienne ville de Carrollton.
Succession de Mme Carolina Mentz.
No 1096—Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. PEARSON, encanteur.—Bureaux, No 90 de la rue du Camp—Il sera vendu, le MERCREDI, 6 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de district de la Paroisse d'Orléans, pour le compte de la susdite succession, les propriétés suivantes:
1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses, dépendances et améliorations qui s'y trouvent, autrefois situé dans la ville de Carrollton, aujourd'hui dans le septième district de la Nlle-Orléans, lequel terrain est désigné par le No 1 de l'îlet 19 B, compris entre les rues Hampson, Seconde, Hillary et Adams, d'après le plan déposé en l'étude de S. Magner, ci devant notaire de la Nlle-Orléans, comme plan No 108. Le dit terrain forme l'une des encoignures des rues Seconde et Adams, et a trente pieds six pouces six lignes de face à la rue Seconde, sur une profondeur et façade, à la rue Adams, de cent pieds, sur des lignes égales et parallèles.
2° Deux certains terrains avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, autrefois situés dans la ville de Carrollton paroisse Jefferson, aujourd'hui dans le septième district de la Nlle-Orléans. Les dits terrains sont désignés par les Nos 8 et 9 de l'îlet No 70 B, et compris entre les rues Marie, Jeanette, Sixième et Monroe, d'après le plan dressé par Henry Mollesner.
Daté d'octobre 1846 et déposé au bureau de L. Hermann ex-notaire en cette ville, et lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente (30) pieds sur la rue Monroe sur cent vingt (120) de profondeur entre lignes égales et parallèles.
3° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et ses dépendances d'autrefois, situé en la ville de Carrollton, actuellement le septième district de cette ville, dans l'îlet vingt-six et borné par les rues Hampson, Adams, Seconde et Bardette, et lequel dit lot est désigné par le No 11 (onze) sur un plan dressé par William N. Williams, arpenteur, daté du 6 avril 1872 et déposé au bureau de H. Hero jr. notaire en cette ville, et mesure (30) trente pieds de face à la rue Adams sur 150 (cent cinquante) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.
Conditions comptant—Les acquéreurs devant assumer toutes les taxes de 1881 et 10 pour cent payés comptant au moment de la vente.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant W. H. Peacoe, notaire.
4 juin—4,11,18,25—juil 2,6.

PAR HOEY & O'CONNOR,

ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété améliorée au coin des rues Baronne, Huitième et Harmonie.
Succession d'Anna Maria Moning, veuve de Fred. Hantau.
No 91—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 25mé jour de mai 1881, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante, à savoir—
Le lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans l'îlot borné par les rues Baronne, Carondelet, Harmonie et Huitième, désigné par la lettre A, et mesurant 24 pieds 4 pouces de face à la rue Baronne, 38 pieds 1 ligne de largeur dans le fond, sur profondeur et façades sur chacune des dites rues Harmonie et Huitième, d'à peu près 28 pieds.
Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de 1881 et déposera 10 pour cent au comptant au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Jos. D. Taylor, notaire.
31 mai—31—juin, 4,11,18,25, juillet 2.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés de valeur dans le Troisième District.
Rue des Français, entre Bons-Enfants et Morales.
Rue Urquhart, entre Union et Français.
Succession de Joséphine François.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 739.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureau 46, rue Royale—SAMEDI, 23 juillet 1881, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 13 juin 1881, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites:
1° Un certain lot de terre situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, formant une partie du lot No 165 de l'îlet No 19, borné par les rues Français, Union, Bons-Enfants et Morales, conformément à un plan de J. Pilié, voyer, le 14 septembre 1809, déposé en l'étude de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville lequel dit lot de terre mesure (au pied français) 30 pieds de face à la rue Français, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La susdite propriété a été acquise par Joséphine Fazende, alias François de Marie Billieux, par acte passé pardevant H. Pedesclaux, notaire, le 7 juillet 1809, enregistré au bureau de transferts, livre 1, folio 228.
2° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, anciennement Faubourg Marigny, faisant partie du lot No 199 de l'îlet No 20, borné par les rues Union, Urquhart, Français et Morales, selon le dit plan ci-dessus mentionné. Laquelle dite portion de terre mesure (en pied français) 30 pieds de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 20 pieds entre lignes parallèles. La dite portion de terre faisant partie d'un certain lot mesurant 30 pieds de face à la rue Union, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, qui a été acquise de Joséphine Fazende, alias François de Angélique Bienvenu, par acte de L. T. Caire, notaire, le 24 décembre 1835, enregistré au bureau des transferts, livre 18, folio 562.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Chs. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
18 juin—18,25, juillet 2,9,16,22.

VENTE A LA FOLLE ENCHÈRE
Pour le compte et risque du premier acquéreur.
No. 16 rue Conti, entre Chartres et Vieille Levée. Magasin en briques à deux étages.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 2 juillet 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, à la folle enchère pour le compte et risque de Jules Rieu, premier acquéreur qui ne s'est pas conformé aux termes et conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 28 mai 1881; la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 13 dans l'îlet borné par les rues Conti, Bienville, Chartres et Vieille-Levée, mesurant 20 pieds 5 pouces de face à la rue Conti, sur 63 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une belle résidence en briques à deux étages désignée par le numéro municipal 16 rue Conti.
Termes et conditions—1/3 comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant 8 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets, ou une partie, et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur s'engageant à tenir les bâtisses assurées et d'en transférer la police et de rembourser le montant de la prime non expirée, d'assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1881 au-dessus du montant de l'adjudication et de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10juin—25 30 2 juil

PAR JAS. P. GUINAULT.

MEUBLES!
Vente pour cause de départ.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 30 juin 1881, à 11 heures du matin, à la résidence No 277 rue Camp, entre les rues Clio et Calliope—
L'ameublement complet de la dite résidence.
Conditions—comptant. 29 juin—

Maison rue Bagatelle No 498.
Vente pour effectuer un partage.
Succession de Jean Bonneron et Marguerite Pages, sa veuve.
No 2096.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 23 juillet 1881, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E, rendu et signé le 13 juin 1881.
Un lot de terre situé dans le 3eme District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bagatelle, Union, Girod et Urquhart, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bagatelle, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.
Voir le plan exposé à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Chs. Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues en 1881, à 10 pour cent d'adjudication.
21 juin 2,9,16,23 juillet

Magnifique terrain avec bâtisses en briques rue des Remparts No 219, côté sud.
Succession de Madame Mathilde de Morant, veuve de James Hepburn.
Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans No 2174.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juillet 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 4 avril 1881, la propriété suivante, savoir:
Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans le carré d'îlet, compris entre les rues Remparts, St-Claude, Dumaine et St-Philippe, lequel lot de terre mesure 37 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, ensemble une maison basse en briques No 219, ayant quatre chambres, deux cabinets et galerie, une cuisine basse en briques de plusieurs chambres et autres améliorations qui y sont construites.
N. B.—Cette propriété est vendue sujette à un fermage (ground rent) en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans, à raison de six pour cent d'intérêt par an, sur un capital de $1700. Les dits intérêts sont payables par trimestre à raison de $25 50/00 pour chaque trimestre, faisant un intérêt annuel de $102 sur $1700.
Voir le plan exposé à la Bourse.
Conditions—La dite somme de $1700, sera assumée par l'acquéreur, en outre du prix d'acquisition et la balance de son enchère sera payable de la manière suivante, savoir:
Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets divisés par coupons, à la convenance des héritiers, portant intérêt à raison de huit pour cent par an de date jusqu'à parfait paiement, garantie par hypothèque avec la clause de non aliénation et privilège de vendeur.
Les bâtisses seront maintenues assurées pour un montant raisonnable, et les polices d'assurance transférées à l'exécuteur pour le bénéfice des porteurs des billets. En cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des susdits billets, les honoraires d'avocats à raison de 5 pour cent seront à la charge des acquéreurs.
Les taxes d'État dues en 1881, seront assumées par les acquéreurs en sus du prix d'achat.
L'acquéreur paiera comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix d'adjudication pour garantir la vente.
Acte de vente par devant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 mai 28—juin 4,11,18,25—juil. 2.

B. TREMOULET,
No. 7 RUE DECATUR.
VINS ROUGES
ET VINS FINS, UNE
SPÉCIALITÉ,

Assortiment complet des meilleures marques de Vins Rouges Médoc et de Sauternes. Livraison de barriques ou de caisses en lots, directement des United States Bonded Warehouses, ayant toujours en magasin de 10,000 à 12,000 bouteilles des diverses marques de Vins Rouges et Blancs à bouteiller par le temps. Je suis parfaitement en mesure de garantir une

ENTIÈRE SATISFACTION.

Le patronage des familles est sollicité. Les livraisons se feront en quantités désirées d'une douzaine de bouteilles à davantage, par demi-jeanne, etc.
Deux hommes entendus dans la mise en bouteille du vin sont envoyés à domicile quand on achète une barrique et qu'on désire que le travail se fasse chez soi.

VINS DE LA CALIFORNIE,
de toutes les qualités en gros et en détail. Je reçois mon stock par wagons pleins de chemin de fer directement de San Francisco, et m'offre aucun vin qui ne s'est suffisamment soigné pour donner pleine satisfaction.

AUSSI:

Champagnes,	Sherries,
Ales,	Cognacs,
Whiskies,	Vermouth,
Cordiaux,	Vins de Bourgogne,
Madères,	Porters,
Rhums,	Bitters,
Muscat,	Huiles d'Olives,
Vins d'Espagne,	Porto,
Bières,	Gins,
Absinthe,	Kirsch,

Pois de France, etc., etc.
PRIX RÉDUITS.
B. TREMOULET,
No. 7 RUE DECATUR.
5 juin—

JOHN R. LEGIER,
Notaire,
No 79 Passage de la Bourse,
Entre les rues Conti et Bienville,
NOUVELLE-ORLÉANS, Lne.
2fév—6m MeVD

O. DROUET,
NOTAIRE PUBLIC.
Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse
entre les rues St. Louis et Conti.
1er janv—6mDMeV